

**Pour que la commande soit prise en compte,
remplir intégralement la demande et joindre toutes les pièces demandées**

Une commande par salarié(e)

Date : /..... /.....

NOM : PRÉNOM :

Adresse personnelle :

N° Téléphone personnel : /..... /..... /..... /.....

N° Téléphone portable : /..... /..... /..... /.....

Service ou unité :

N° téléphone service :

Je souhaite commander des chèques vacances pour :

Moi

Mes enfants (nombre d'enfants)

Signature :

Joindre le règlement à l'ordre du C.S.E.

N.B. Si vous n'êtes pas enregistré(s) pour l'année en cours, faire parvenir au C.S.E., au moins 48 H avant la commande, les copies des documents demandés pour le calcul de votre (vos) tranche(s), (part enfants : si les 2 parents travaillent à l'I.C.M., joindre les copies des 2 pour le calcul).

Pour les enfants de 18 à 21 ans révolus, (jour anniversaire), fournir un certificat de scolarité pour l'année en cours ou un justificatif s'ils n'ont pas de ressources, dans le cas où les documents n'ont pas été donnés.

RAPPEL DES DROITS

- Prise en charge modulée, calculée suivant la tranche C.S.E.
- Base de 200 € par salarié, 1 fois par an
- 60 € par enfant à charge
- En fin de validité des chèques vacances, pour échange, et le cas échéant, perte ou vol, rendez-vous sur <https://leguide.ancv.com>